



Le 27 mai 2013

BULLETIN D'INFORMATION 2013-16

**Première édition de la norme CAN/ULC-S615-14,
NORME SUR LES RÉSERVOIRS EN PLASTIQUE RENFORCÉ SOUTERRAINS POUR LIQUIDES
INFLAMMABLES ET LIQUIDES COMBUSTIBLES**

C'est avec plaisir que Normes ULC annonce l'élaboration de la troisième édition de la norme CAN/ULC-S615-14, Norme sur les **RÉSERVOIRS EN PLASTIQUE RENFORCÉ SOUTERRAINS POUR LIQUIDES INFLAMMABLES ET LIQUIDES COMBUSTIBLES**

Ces exigences portent sur les *réservoirs non pressurisés* en plastique renforcé qui sont utilisés pour le stockage souterrain des liquides inflammables et des liquides combustibles comme l'essence, le carburant diesel, les carburants oxygénés, le carburéacteur, le mazout et l'huile lubrifiante. Ces réservoirs peuvent être reconnus comme pouvant contenir d'autres produits, à condition que les réservoirs aient été soumis à des essais avec de tels produits.

En tant qu'organisme d'élaboration de normes (OEN) reconnu au Canada comme ayant la compétence pour élaborer des normes nationales du Canada, Normes ULC fait partie des OEN dont le travail d'élaboration de normes est admissible au financement par le Conseil canadien des normes (CCN). Le financement du CCN est réservé spécifiquement à l'examen et à la mise à jour de diverses normes techniques gérées par des OEN accrédités par le CCN incorporées par renvoi dans la réglementation fédérale canadienne et qui ont été confirmées par les ministères du gouvernement comme ayant une importance continue pour leurs mandats.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec Wouter van Halderen par téléphone au numéro 613 755-2729, poste 61427 ou par courriel à l'adresse Wouter.vanHalderen@ul.com.

Veuillez accepter l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Normes ULC

G. Rae Dulmage

Directeur, Service des normes et Bureau des relations gouvernementales et de réglementation
171, rue Nepean, bureau 400
Ottawa (Ontario) K2P 0B4